

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Unité départementale de l'Isère
Affaire suivie par : Bruno GABET

La Tour du Pin, le **12.12.2022.**

La Sous-Préfète
à
Mesdames et Messieurs les membres de la
Commission de Suivi de Site

Objet : compte-rendu de la commission de suivi de site de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères du SITOM NORD-ISÈRE du 29 novembre 2022

La commission de suivi de site de l'usine d'incinération de Bourgoin-Jallieu présidée par M. Bruno GABET, Directeur adjoint de l'unité territoriale de l'Isère de la DREAL en l'absence de Madame la Sous-préfète de la Tour du Pin, s'est réunie le 29 novembre 2022 au siège du SITOM Nord Isère.

La liste des participants est jointe au relevé de décisions. Les présentations des différents intervenants ont été transmises par mail avant la réunion aux participants.

M. Jean-Pierre GIRARD remercie tous les participants pour leur présence et donne lecture de l'ordre du jour :

- Bilan annuel d'activité
- Suivi environnemental
- Projet du SITOM Nord Isère pour 2023
- Situation administrative : dernier contrôle DREAL effectué.

I- BILAN D'ACTIVITE

Présentation du bilan annuel d'activité par Xavier VIDAL, RONAVAL

L'activité du site s'est déroulée en 2021 sans incident notable, hormis une explosion de bouteille de gaz en octobre. Le tonnage réceptionné a été de 168 684 tonnes.

En 2022 le tonnage réceptionné sera beaucoup plus faible, à peine au-dessus de 150 000 tonnes.

Une usure prématurée des chaudières début avril 2022 a généré des fuites importantes. L'arrêt technique de maintenance programmé début mai a pu être légèrement avancé. Mais pour la première fois depuis la mise en service de l'usine en avril 2008, 5 400 tonnes de déchets ont été détournés vers d'autres exutoires. Ce phénomène est dû à l'augmentation du tonnage des encombrants de déchetterie traité.

De plus, la présence de bouteille de protoxyde d'azote est de plus en plus marquée. Cela génère des explosions au niveau de la grille des fours conduisant à des arrêts pour réparation.

- Question de Laurent SCHWARTZ, APIE: quel est l'impact des broyés sur les installations ?
- Réponse de Jean-Luc BOURDIN: Le problème vient de la qualité des encombrants broyés apportés, qui ont un pouvoir calorifique plus important que les OM et qui génèrent plus de gaz acides et de dioxyde de soufre. La durée de vie des surchauffeurs dans les chaudières est passée de 26 à 22 mois et comme les arrêts techniques sont faits annuellement une durée de vie inférieure à 2 ans pose des difficultés.

Afin de répondre à cette problématique, il est nécessaire de présenter les projets 2023 du SITOM Nord Isère. Pour rappel, une procédure a été lancée pour le renouvellement de l'exploitation de l'usine sur la période 2023-2033. Il s'agit d'un marché public global de performances qui conjugue travaux d'amélioration et exploitation. Dans le cadre des travaux, il est prévu de construire un bâtiment de réception des encombrants avec un tri avant broyage pour mieux maîtriser la qualité de ce qui sera incinéré. De plus les surchauffeurs seront protégés entièrement par de l'inconel pour augmenter leur durée de vie.

Présentation des contrôles des rejets atmosphériques à la cheminée par Xavier VIDAL, RONAVAL

Sur l'année 2022, tous les contrôles de suivi sont conformes.

Au 1^{er} novembre, les dépassements des valeurs limites semi-horaires sont de 31.5 h pour la ligne 1 et de 9 h pour la ligne 2 ; bien en deçà des 60 h autorisées par ligne et par an.

- Question de Henri VEYRENCHÉ, ADPE: quelle est l'explication de la hausse ponctuelle des taux de HF. ?
- Réponse de Xavier VIDAL : Les valeurs restent très faibles et il n'y a pas vraiment d'explication.

Présentation du traitement et de la valorisation des mâchefers par Xavier VIDAL, RONAVAL

Sur l'année 2022 tous les mâchefers sont valorisables. 22 067 tonnes ont été transférées vers l'IME MODUS et 17 875 tonnes valorisées

- Précision de Jean-Luc BOURDIN: depuis que MODUS n'a plus que le SITOM en réception, la valorisation est plus simple.

II- SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Présentation du suivi environnemental sur la nappe de Simon CANCEL, IDEES EAUX

Pas d'observation.

Présentation de la surveillance des dioxines et des éléments traces métalliques par Philippe OLIVIER, ATMO

Quatre jauge ont été implantées sur le site de l'UVE en fonction de la nouvelle modélisation des retombées atmosphériques faite à partir des vents enregistrés par la station météo installée sur le toit de l'usine. Les résultats de 2022 présentent un dépassement de dioxine uniquement sur la jauge Sud en période hivernale, mais ils sont tous

conformes sur la période de suivi estivale. La jauge Ouest qui a été renversée par le vent et détériorée a été remplacée et les résultats ne sont pas encore connus. La jauge Est présente des résultats très faibles.

- Question de Patrick CASTAING : Par rapport aux vents dominants, que donnent les mesures ?
- Réponse de Jean-Luc BOURDIN : depuis l'installation de la station météo sur le toit de l'usine, observation est faite que les vents ne sont pas Nord/Sud comme sur la station météo de Bourgoin au mont Bernier mais plutôt Est/Ouest, il y a un effet de vallée. D'où l'intérêt comme l'avait demandé les associations environnementales d'installer une station météo locale.
- Question de Patrick CASTAING : on observe une augmentation des métaux depuis 2 ans : comment l'explique-t-on ?
- Réponse de Jean-Luc BOURDIN : suspicion d'envol de poussières du dépôt de matériaux situé au sud de l'usine.
- Réponse de Philippe OLIVIER : les résultats de la jauge Ouest seront intéressants pour vérifier ce point.
- Remerciements de Laurent SCHWARTZ, APIE pour la clarté de la présentation.

Présentation de la surveillance environnementale de l'UVE par Marine SAINT-DENIS, BIOTOX

Marine Saint Denis présente les résultats des prélèvements sur les lichens avec une réinterprétation des résultats depuis 2006 en fonction de la nouvelle modélisation. Les valeurs élevées constatées pour le point lichen 2 situé au nord de l'usine semblent venir d'une source de pollution locale, car elles ne se retrouvent pas sur les autres points de prélèvement qui sont théoriquement aussi, voire plus impactés.

Elle présente également une comparaison des profils de dioxines présents dans la jauge Sud notamment avec ceux des Refiom et des mâchefers. Les profils sont très différents. L'hypothèse d'envol de Refiom lors du chargement ou de mâchefers lors des transports semble être à écarter.

D'autres explications doivent être recherchées pour la jauge Sud qui selon la modélisation devrait être moins impactée que les autres. L'envol de poussière du dépôt de matériaux situé au sud de l'usine reste la piste la plus crédible

- Commentaire de Laurent SCHWARTZ, APIE : sur la précision de la modélisation des retombées atmosphériques en fonction de l'emplacement exact des jauge.
- Réponse de Jean-Luc BOURDIN : il est compliqué de modéliser à quelques mètres près, mais on constate que c'est principalement le ténement de l'usine qui est impacté.
- Question de Laurent SCHWARTZ, APIE : la présence de l'entreprise SEQENS influence-t-elle les mesures relevées dans les jauge ?
- Réponse de Bruno GABET, DREAL : SEQUENS est classé SEVESO. Tous les arrêtés et rapports d'inspection sont en ligne et accessibles sur le site www.georisques.gouv.fr
- Précisions de Patrick CASTAING : SEQENS est surveillé, ils sont conformes et réalisent également des campagnes trimestrielles incluant les dioxines. Il faudrait surveiller les petites entreprises qui se trouvent autour de l'UVE.

III- PROJETS DU SITOM NORD-ISÈRE POUR 2023

Point évoqué à l'issue de la présentation du bilan annuel d'activité.

IV- SITUATION ADMINISTRATIVE : CONTRÔLES EFFECTUÉS PAR LA DREAL

Présentation du rapport de la DREAL par Bruno GABET. L'inspection faite le 17 novembre 2022 ne soulève pas d'observation, simplement quelques pistes d'amélioration sur la mise à jour du plan de secours ETARE avec le SDIS et les conventions d'apport avec le privé qui pourrait comporter une clause concernant le tri en amont des déchets, même si cela ne s'applique qu'aux usines d'incinération sans valorisation énergétique.

V- QUESTIONS DIVERSES

- Question de Henri VEYRENCHÉ, ADPE : où en sont les mesures du mercure ?
- Réponse de Jean-Luc BOURDIN : les analyseurs sont installés sur les 2 lignes, ils fonctionnent mais ne sont pas fiabilisés à 100%.
- Précisions de Xavier VIDAL : les capteurs ont été mis en place sur l'ensemble des UVE du groupe VEOLIA. Les équipements ont été installés en début d'été, actuellement ils sont en phase de test pour analyser les mesures qui sont remontées.
- Complément d'information par Jean-Luc BOURDIN : Le SITOM a mis en place le système MASSBIO qui permet de déterminer la part de carbone biogénique (moins de 40 ans) du CO₂ émis par les fumées. Il est analysé par le biais de cartouches d'accumulation mises en place sur les cheminées, et daté au carbone 14. Le carbone biogénique issu de la photosynthèse contrairement au carbone fossile (plus de 40 ans) ne participe pas à l'effet de serre. L'installation est faite, les essais dureront 6 mois.



Caroline GADOU



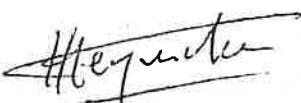
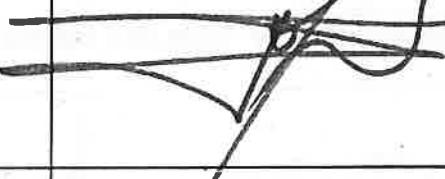
SITOM Nord-Isère

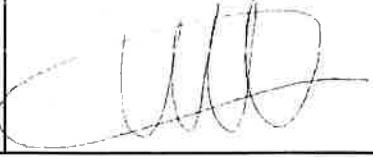
Commission de Suivi de Site

Feuille de présence

Réunion du 29 novembre 2022 à 15h00

Nom	Structure	Signature
Membres du collège "Administration de l'Etat"		
Madame la Sous-Préfète ou son représentant	Sous-Préfecture de la Tour du Pin	
Monsieur le Directeur, ou son représentant	DREAL Unité UT38	
Monsieur le Directeur ou son représentant	DDPP	
Membres du collège "Elus des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale"		
Monsieur le Président ou son représentant	Conseil Départemental	
Monsieur le Vice-Président ou son représentant	Conseil Départemental	
Monsieur le Maire ou son représentant	Commune de Bourgoin-Jallieu	
Monsieur le Maire ou son représentant	Commune de Domarin	

Nom	Structure	Signature
Membres du collège "Riverains d'installation classée ou associations de protection de l'environnement"		
Monsieur le Président ou son représentant	Association Porte de l'Isère Environnement	
Monsieur le Président ou son représentant	Association AUTOUR	
Monsieur le Président ou son représentant	Association FNE-AURA	
Monsieur le Président ou son représentant	ADPE Chamagnieu - Panossas - Chozeau - Trept	
Monsieur le Président ou son représentant	Association UFC Que Choisir	
Membres du collège "Exploitation de l'installation classée"		
Monsieur Jean-Pierre GIRARD, Président	SITOM Nord Isère	
Monsieur Gilbert POMMET, délégué	SITOM Nord Isère	
Monsieur François MANON, délégué	SITOM Nord Isère	
Membres du collège "Salariés de l'installation clasée"		
Monsieur Olivier DESMARTIN	Salarié de l'exploitation	

Nom	Structure	Signature
Membres associés avec voix consultative		
Monsieur Jean-Luc BOURDIN (membre associé avec voix consultative)	Directeur Général des Services du SITOM Nord Isère	
Monsieur Xavier VINCENT (membre associé avec voix consultative) <i>VIDAL</i>	Directeur de l'usine d'incinération - Société RONAVAL	
Intervenants extérieurs		
Madame Marine SAINT-DENIS	BIO-TOX	
Monsieur Simon CHANCEL	IDEES-EAUX	
Monsieur Philippe OLIVIER	ATMO AURA	

